



Les Jeunesses lancent le 1^{er} mai à Riaz avec un concert-concours

Avant leurs tournées villageoises du 1^{er} mai, huit jeunes gruériennes se retrouvent **ce samedi** à Riaz pour un concours. L'événement, lancé en 2025 à Sorens, ne remplace pas la tradition, mais vient en donner le coup d'envoi. Entre chants, patois et convivialité, il témoigne du regain d'intérêt des jeunes pour ces coutumes.

MARTINE MACHY

RIAZ. En Gruyère, une hirondelle ne suffit pas à faire le printemps. Les jeunes gruériennes, elles, s'appêtent à en donner le coup d'envoi en musique. Avant leurs traditionnelles tournées villageoises du 1^{er} mai, huit sociétés se retrouveront ce samedi à Riaz pour un concert-concours, ouvert au public et gratuit.

cherchait à organiser une nouvelle fête», raconte Laly Siffert, présidente du concours pour la jeunesse sorenoise.

Les bonnes idées se propageant vite, Riaz a emboîté le pas. «Quand Sorens a partagé son projet de concours aux autres jeunes, nous réfléchissions aussi à un tel concept. Nous nous sommes alors mis d'accord: nous prenons le relais l'année où Sorens monte sa



«On voulait réunir toutes les générations autour d'une fête, leur rendre ce qu'elles nous ont donné et faire vivre une jolie tradition.» **ROMAIN PITTET**

Organisé par la Jeunesse de Riaz, l'événement s'inscrit dans la tradition fribourgeoise des chants du 1^{er} mai, qu'il ne remplace pas mais vient enrichir. Au programme: chants en français et en patois, bredzons et dzaquillons, schwytzoise entraînée avec le groupe Galé Gringo et une fête ouverte à tous.

Si l'édition 2026 se déroule à Riaz, la Jeunesse de Sorens avait lancé le concours en 2025. «Notre souper automnal ne marchait plus très bien, on

pièce de théâtre», précise Romain Pittet, vice-président de la jeunesse riazoise et président de la Fédération des jeunes gruériennes. Cette alternance permet d'alléger la charge de travail des organisateurs.

Regain pour la tradition

Pour cette 2^e édition, les inscriptions ont doublé par rapport à 2025. Huit des 32 jeunes gruériennes se produiront à la salle polyvalente. Echarlens, Gumefens, La



Initiatrice du concours en 2025, la Jeunesse de Sorens (ici en photo) voit son idée reprise cette année à Riaz.

Roche, Albeuve, Enney, Le Pâquier, Gruyères et Sorens feront entendre leurs plus belles voix.

Après un passage à vide, il y a quinze ans, les chants du 1^{er} mai séduisent à nouveau les jeunes. L'événement est désormais attendu, au même titre que les Rencontres des jeunes gruériennes. «Lors des tournées villageoises, les groupes s'investissent davantage, planifient des répétitions et sont heureux de porter le costume traditionnel. La qualité des chants, parfois en patois ou à plusieurs voix, s'est aussi améliorée», analyse Romain Pittet.

Autefois, seuls les jeunes hommes chantaient en échange de quelques pièces ou d'œufs. Après leur tour de chant, ils invitaient les demoiselles au bistrot pour partager la «casée», une grande omelette fes-

tive confectionnée avec les œufs récoltés.

Aujourd'hui, les tournées des jeunes sont toujours très appréciées. «Les villageois nous attendent toute la semaine, préparent parfois un apéro pour notre passage, discutent avec plaisir et sont généreux», décrit Laly Siffert.

L'envie de partage a aussi guidé les organisateurs du concours. «On voulait réunir toutes les générations autour d'une fête, leur rendre ce qu'elles nous ont donné et faire vivre une jolie tradition», développe Romain Pittet.

Un concours bienveillant

Dès 17 h ce samedi, les huit jeunes présenteront chacune un chant avant une prestation collective. Elles se répartiront en deux catégories: «po le pyéji» (pour le plaisir) –

chants à une voix, avec ou sans instrument – et «pyéji monchtro» (monstre plaisir) – interprétations à plusieurs voix,

scène, sorties de secours... Une organisation intense pour une soirée unique», souligne Nathan Muet, président de la Jeunesse



«Notre souper automnal ne marchait plus très bien, on cherchait à organiser une nouvelle fête.» **LALY SIFFERT**

avec ou sans chœur mixte villageois. Un jury récompensera les trois meilleures et prodiguera des conseils à chaque groupe pour progresser.

La soirée se prolongera avec un bar et une petite restauration. «Nous avons obtenu une patente jusqu'à 3 heures, mais les autorisations ont été complexes: vente d'alcool, installation de la

de Riaz. Les 50 membres actifs de la société sont prêts à se mettre au diapason pour réussir l'événement. ■

Salle polyvalente de Riaz, samedi 25 avril, concours des Jeunes dès 17 h, concert du groupe Galé Gringo dès 19 h, soirée all-style dès 21 h. Infos sur Instagram: jeunesse.riaz



Les représentants des jeunes de Riaz et de Sorens, à l'origine du concours qui se tiendra ce samedi. De gauche à droite: Laly Siffert, Nathan Muet, Aline Savary, Romain Pittet et Romain Gauch. MARTINE MACHY

Le Rapport Gachet devra être rendu public

Dans l'affaire des jetons de présence du secrétaire général de la ville de Bulle, le Tribunal cantonal confirme l'accès public «partiel» au rapport Gachet.

BULLE. Dans trois arrêts rendus le 14 avril, le Tribunal cantonal (TC) confirme que le rapport de l'enquêteur M^e Thierry Gachet pourra être consulté. De manière partiellement caviardée certes, mais bien accessible au public.

Pour rappel, ce rapport avait été établi dans le cadre de l'enquête administrative sur le fonctionnement du Conseil communal de Bulle. Cette dernière avait été ouverte par la préfète de la Sarine (suppléante extraordinaire du préfet de la Gruyère) en mars 2023, à la suite de l'affaire des jetons de présence perçus par le secrétaire général de la ville.

Le syndic Jacques Morand, le secrétaire général et une secrétaire com-

munales s'étaient opposés à la diffusion du rapport. Ils invoquaient des atteintes à leur réputation, des erreurs factuelles et les risques que sa publication ferait peser sur le bon fonctionnement de la commune.

En substance, le TC reconnaît que la publication du rapport peut entraîner des désagréments, voire porter atteinte à l'image des personnes concernées. Mais cela ne constitue pas un motif suffisant pour en refuser l'accès. La décision est motivée par la loi sur l'information, qui consacre le droit d'accéder aux documents officiels. En résumé, le Tribunal fait prévaloir la transparence sur les intérêts particuliers.

Autre élément important: le fait que le rapport Gachet soit contesté, jugé inexact ou biaisé par les recourants ne change rien. La procédure d'accès ne vise pas à trancher la véracité du contenu, relève le TC. Pour établir «la vérité», les recourants souhaitent en effet publier leurs propres déterminations en complément du rapport, comme un droit de réponse intégré.

Le TC valide néanmoins le principe de l'accès restreint. Le rapport devra être caviardé pour protéger certains éléments (données personnelles, citations issues de séances non publiques, extraits de procès-verbaux, résultats de votes). Il s'agit ainsi de préserver le secret des délibérations et les droits

des personnes, tout en permettant une compréhension globale du document.

«Sans tarder»

Contacté, Jacques Morand rappelle: «Dès lors que le Conseil communal ne pouvait pas agir en tant que tel, trois personnes ont porté ce recours. Ce dernier a tout de même été accepté partiellement.» Et le syndic de relever: «Il s'agissait de défendre l'intégrité du personnel communal. Dans ce rapport, beaucoup de choses sont fausses. Des éléments actés dans les procès-verbaux du Conseil communal le démontrent, mais nous ne pouvons pas légalement les divulguer.»

A l'heure où il s'emploie à transmettre les dossiers communaux à la nouvelle équipe qui prendra les rênes de l'exécutif, le syndic ne se prononce pas sur un éventuel recours au Tribunal fédéral.

En attendant, la balle est dans le camp de la préfète de la Sarine Lise-Marie Graden: «Nous allons procéder au caviardage partiel demandé par le Tribunal cantonal et rendre le rapport accessible sans tarder.» Et la magistrate d'insister: «Cela étant, ce rapport n'a pas de valeur déterminante. L'élément réellement pertinent demeure l'ordonnance de clôture de l'enquête administrative que j'ai rendue en novembre 2024.» **YANN GUERCHANIK**